

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Les correspondances de François Guizot : 1806-1874](#)[Collection](#)[191_Lettres du duc d'Aumale à François Guizot : août 1847 - janv. 1848](#)[Item](#)[Alger, le 24 octobre 1847, Henri d'Orléans à François Guizot](#)

Alger, le 24 octobre 1847, Henri d'Orléans à François Guizot

Auteurs : Orléans, Henri (duc d' Aumale) (1822-1897)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

4 Fichier(s)

Les mots clés

[France \(1830-1848, Monarchie de Juillet\)](#), [Ministère des affaires étrangères \(France\)](#), [Politique \(Algérie\)](#), [Politique \(France\)](#), [Présidence du Conseil](#)

Relations entre les lettres

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

Présentation

Date1847-10-24

GenreCorrespondance

Editeur de la ficheMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Information générales

LangueFrançais

Cote10, AN : 163 MI 42 AP 191 Papiers Guizot Bobine Opérateur 31

Nature du documentLettre autographe

Supportcopie numérisée de microfilm

Etat général du documentBon

Localisation du documentArchives Nationales (Paris)

Citer cette page

Orléans, Henri (duc d' Aumale) (1822-1897), Alger, le 24 octobre 1847, Henri d'Orléans à François Guizot, 1847-10-24

Marie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN :

<https://eman-archives.org/Guizot-Lieven/items/show/8540>

Copier

Informations éditoriales

DestinataireGuizot, François (1787-1874)

Lieu de destinationParis (France)

DroitsMarie Dupond & Association François Guizot, projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0.

Lieu de rédactionAlger (Algérie)

Notice créée par [Marie Dupond](#) Notice créée le 02/05/2025 Dernière modification le 27/05/2025

10
Gouvernement-Général
de l'Algérie.

Cabinet.

N° 11.

Alger, le 24 octobre 1834

Monsieur le Ministre,
Je n'ai pas reçu de nouvelles de l'ouest, depuis
que j'ai eu l'honneur de vous écrire, et je n'ai rien à vous
apprendre sur le reste de l'Algérie; c'est ainsi que vous savez que
la situation continue à être bonne, toujours les peuples dans
l'histoire est en marche. J'ai dû d'ailleurs donner à M.
le Ministre de la Guerre quelques explications sur le rapatriement
des Pieds Noirs et des Kabyles et sur la situation de la Kabylie;
une dépêche que j'étais venu de S. E. m'ayant fait croire
qu'elle n'était pas suffisamment éclairée sur ces deux questions.
La lettre que j'ai eu l'honneur de lui écrire aura peut-être
été mise sous vos yeux.

Je dirais également que vous vous ferez représenter
la nouvelle demande que j'adresse à M. le Ministre de la Guerre
sans doute au sujet du baragouement de Demours. Ce
baragouement, il faut le bien laisser quelque part; car la
maîtrise des troupes de la subdivision de Constantine est sans
doute, sans point on ne peut le mieux. Convenir que
Demours, sous le triple rapport de la stratégie, de l'économie
et de la salubrité. J'ai vu que l'absence de développements
n'est pas votre première requête, et je me suis permis
de la renouveler.

Je vous dois aussi appeler votre attention sur les
propositions que j'ai adressées par le Directeur d'arriver à

A Monsieur le Président du Conseil

Mr. le Ministre de la Guerre par le ~~ministre~~ ^{ministre} ~~ministre~~ ^{ministre}, relativement
à l'armement des côtes. Je ne demande pas des travaux qui
contenaient fort cher et qui pourraient causer quelque étonnement
à l'étranger, mais un simple envoi de bouches à feu qui
seraient déposés dans nos arsenaux. On assurerait ainsi la
sécurité des côtes qui a été négligée par trop, et l'on
pourrait éviter, dans les Chambres, une discussion embarrassante.
J'ai traité cette question avec détail dans le rapport qu'a
donné M. le Général Buge.

Je lui vers aujourd'hui pour mieux une proposition
que je vous annonçais dans ma lettre du 29 octobre. Le budget
colonial présente des ressources considérables très supérieures aux
besoins du présent et à ceux de l'avenir. Réalisation faite
de toutes les dépenses effectuées ou à effectuer cette année, il
y aurait au 1^{er} janvier 1884, un reliquat de 2.690.000 f.
Je demande que l'on prélève sur ce reliquat une somme de
1.300.000 f qui serait affectée à la mise en état et à
l'achèvement de nos grandes lignes d'action de communication.
Nos routes sont dans un état de vicissitudes déplorable, également
dommageable aux intérêts du Gouvernement et surtout à ceux de
la colonisation. Le subside que je demande serait un grand
secours accordé à la Colonie sans dépense pour l'Etat. J'ajoute
espérer que cette question attirera encore la sollicitude de
votre Excellence.

Je ne ignore pas que l'Algérie a eu ses scandales et
 ses sinécures. Quelques faits de corruption ont été prouvés;
 des actes regrettables de légèreté ont été constatés. J'ai demandé
 quelques mesures de répression qui seront prises, je l'espère, par
 M. le Ministre de la Guerre. Mais j'insiste surtout pour
 que l'on n'appelle plus désormais dans l'administration et
 surtout dans la magistrature Algérienne des hommes dans une
 situation oblique qui ont besoin de ^{réparer} les brèches de leur fortune.
 Ici plus qu'ailleurs peut-être le fonctionnaire public a besoin
 d'une considération solide et d'une réputation inattaquable.

La nouvelle administration commence à marcher, mais
 bien lentement encore; on est étonné ici sous le poids d'un arriéré
 considérable et de détails innombrables. En feuilletant des centaines d'expé-
 -ditions de lettres, j'ai reconnu que, pour renouveler un rideau dans
 le temple protestant d'Alger, il avait fallu 7 à 8 dépêches et
 une Division ministérielle. Ab une liçe comue. J'espère
 pouvoir proposer plus tard quelques simplifications.

J'aurais voulu pouvoir faire de cette lettre autre chose
 qu'une simple analyse de dépêches, et vous entretenir de considé-
 -rations plus générales. Mais le temps me manque, et je suis
 au plus pressé. Cependant j'espère pouvoir vous envoyer prochainement
 un résumé de mes conférences avec le D^{re} et le D^{re} al-Daïm
 qui vous éclaireront sur l'ensemble de nos travaux.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance

De tous les sentiments avec lesquels je suis
Votre affectionné,
J. L. Vieilleux
J'ai reçu une nouvelle lettre fort gracieuse de
M. le Duc d'Orléans.

Je vous prie de lui en faire part
et de lui dire que je suis
très sensible à son amitié
et que je lui envoie
mes respects.